



Les NOUVELLES de ROUMANIE

La Roumanie a besoin 500 000 employés de plus en 5 ans

Selon une étude menée par KPMG Advisory et l'Institut national de recherche économique de l'Académie roumaine "Costin C. Kirițescu" pour le compte d'une fédération d'employeurs présidée par Steven van Groningen (Concordia Romana), PDG de Raiffeisen Bank Romania, la Roumanie aurait besoin de plus de 500 000 travailleurs au cours des cinq prochaines années mais ne pourra pas les sécuriser à l'aide de ressources internes.

Selon l'étude de 300 pages intitulée «Analyse quantitative et qualitative du marché du travail en Roumanie», citée par Economica.net, l'un des secteurs les plus déficitaires en main-d'œuvre est l'informatique, l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail. L'étude montre également qu'environ 2 millions de personnes en âge de travailler en Roumanie ne sont ni employées ni étudiantes. Cependant, les auteurs de l'étude affirment que les personnes qui ne travaillent pas et qui dépendent des avantages sociaux se trouvent dans des régions où peu d'emplois sont disponibles.



Bogdan Hossu (*photo ci-dessus*), responsable de la fédération syndicale Cartel Alfa, a cependant critiqué certains points de cette étude, soulignant la cause réelle des problèmes rencontrés par certaines entreprises pour trouver des employés: les bas salaires versés, a rapporté Economica.net.

"Nous n'avons pas vu dans cette étude l'un des éléments clés liés au problème du marché du travail - le problème de la juste rémunération des ressources humaines. Le panier de subsistance minimum pour une vie décente dépasse de loin le niveau du salaire net moyen en Roumanie aujourd'hui", dit Hossu.

*

800 "nids de poule" dans les rues de Bucarest



Les autorités locales ont identifié "800 nids-de-poule" disséminés un peu partout dans les rues de Bucarest, a annoncé Gabriela Firea, maire de la ville.

«Le plus gros problème à Bucarest est le fait qu'après la période hivernale et l'utilisation de matériaux antidérapants, les nids-de-poule sont très nombreux. La police locale et l'administration des rues ont identifié 800 nids-de-poule, très nombreux, je pense. La seule bonne nouvelle, c'est que l'année dernière, nous avons 1 000 nids-de-poule à peu près au même moment. Nous en avons identifié 800 au début du printemps », a déclaré Firea citée par News.ro.

Selon le maire, les autorités "ont agi dans le cas de 600 nids-de-poule, mais il en reste encore à réparer." Elle a demandé aux mairies des différents quartiers et aux habitants de Bucarest d'appeler le centre d'appels de la mairie de Bucarest pour lui annoncer les nids-de-poule encore existants. Elle a également indiqué qu'une période de "travaux intensifs" pour réparer les nids-de-poule devrait suivre très prochainement.

Le maire a également exprimé son mécontentement devant le fait que les zones marginales de la capitale ne sont pas nettoyées de la même manière que dans le centre-ville. *«Les citoyens n'ont pas à être traités différemment en fonction de leurs rangs sociaux: les citoyens de premier rang dans les beaux quartiers et les citoyens de deuxième rang, issus de zones plus marginales; ils ont tous besoin de vivre dans une ville propre »*, a-t-elle déclaré.

*

Le plus grand planétarium de Roumanie à Brasov

Le plus grand planétarium de Roumanie ouvrira ses portes au parc zoologique de Brasov, probablement à compter du 1er avril. Des films de différentes catégories - astronomie, géographie ou biologie seront disponibles ici, a rapporté Hotnews.ro.

«Les spectacles dureront entre 30 et 40 minutes, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre dans les endroits les plus reculés des confins de l'espace, sur chaque planète de la galaxie, ou de voir des animations leur permettant de mieux comprendre les notions de géographie, de météorologie, d'astronomie ou de biologie. "a déclaré Alin Pânzaru, directeur du zoo de Brasov.

Le coût du projet était d'environ 8 millions de RON (0,9 million d'EUR). C'est le plus grand planétarium de Roumanie en termes de capacité, avec 103 places assises dans un amphithéâtre de 300 m², avec une pente de 23,5 degrés, pour donner une impression de profondeur. À titre de comparaison, les plus grands planétariums du pays comptent actuellement entre 45 et 50 sièges.

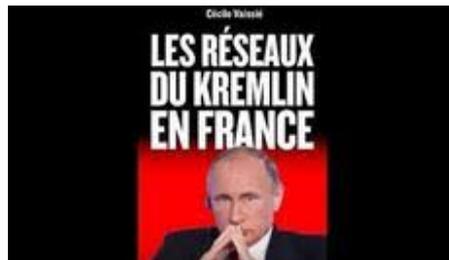
Le bâtiment dispose d'une plate-forme pour les spectateurs et un ascenseur est également disponible pour faciliter l'accès en fauteuil roulant.

*

«La Russie mobilise beaucoup d'énergie pour cultiver ses relais d'opinion en France»

Une universitaire de Rennes face aux « idiots utiles » de Poutine

Durant deux jours, début mars, la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a été le théâtre d'une joute oratoire véhémente, autour du livre d'une universitaire intitulé «Les réseaux du Kremlin en France». Six personnes citées dans l'ouvrage l'attaquaient en diffamation, niant être des agents d'influence de la Russie dans l'Hexagone. Voici quelques mois, devant Vladimir Poutine reçu à l'Elysée, Emmanuel Macron avait dénoncé les manigances de la « cinquième colonne russe » en France, citant notamment ses agents d'influence : Sputnik et Russia Today. Poutine avait pris un air absent devant la réprimande, pourtant directe.



*«La Russie mobilise beaucoup d'énergie pour cultiver ses idiots utiles, ses relais d'opinion» «Procédure-bâillon». Le mot est sur toutes les lèvres ce vendredi après-midi, dans la petite foule amassée devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, venue soutenir l'universitaire Cécile Vaissié, professeure d'études russes à la fac de Rennes-II, et son éditrice, Marie-Edith Alouf, jugées en diffamation après le dépôt simultané de six plaintes. En cause, l'ouvrage publié en 2016 aux éditions Les Petits Matins, *Les Réseaux du Kremlin en France*, dans lequel Cécile Vaissié a voulu «comprendre comment un narratif lancé par des professionnels de la désinformation, comme Sputnik ou Russia Today (RT), se retrouve sur la page Facebook de ta voisine, qui n'a aucun rapport avec la Russie.» En 2016, au moment de sa parution, l'ouvrage avait été accueilli avec des réserves, notamment au sein du milieu académique. Un certain nombre de chercheurs spécialisés en études slaves avaient remis en cause la méthodologie, préférant se distancier d'une enquête manquant de rigueur, bâtie sur des suppositions plutôt que des faits avérés, par une universitaire pourtant respectée pour le sérieux de son travail. Mais il avait également été salué comme un livre pionnier sur la question sensible et devenue urgente du soft-power russe et ses dangers.*

«Il y a un fond de vérité des deux côtés, analyse aujourd'hui Tatiana Jean de l'Ifri (Institut français des relations internationales), contactée par Libération avant l'audience. Le livre de Cécile Vaissié n'a pas été bien reçu par les pairs. Mais ce procès est un bâillon. Si Cécile Vaissié est condamnée et la maison d'édition ruinée, qui voudra explorer le sujet des réseaux d'influence d'une puissance étrangère en France, qui est un véritable sujet ?»

Intimider pour limiter la liberté d'expression

Le tir coordonné que subit Cécile Vaissié est rare en France (pour l'instant) et ne présage en effet rien de bon pour la recherche, l'enquête et l'analyse critique de la Russie contemporaine. Cinq des plaignants ont choisi de se faire représenter par le même avocat, Me Jérémie Assous, qui est aussi incidemment celui de la chaîne kremlinoise RT : l'ancien conseiller aux affaires internationales de Jean-Luc Mélenchon, Djordje Kuzmanovic et son épouse, Véra Nikolski, haut fonctionnaire à l'Assemblée nationale, les blogueurs Hélène Richard-Favre, Olivier Berruyer et Pierre Lamblé. Quant à l'enseignant Gueorgui Chepelev, il était représenté séparément.

Tous sont cités dans le livre de Cécile Vaissié et appartiennent, selon elle, à un «réseau au sens sociologique du terme» – en tant que personnes partageant des opinions communes qui «se lisent et se citent les unes les autres» –, soutiennent et relaient en France les positions politiques et idéologiques du Kremlin.



Avocat de Cécile Vaissié, Me Patrick Klugman insiste : *«cette procédure n'est pas tant un procès contre l'éditrice et l'auteure, qu'un message adressé clairement par ceux dont les intérêts sont dénoncés dans ce livre. Vous vous intéressez à nous ? Nous vous poursuivrons. Nous ne sommes pas du tout sûrs que l'objectif soit la condamnation, mais plutôt un signal à ceux qui voudraient imiter Vaissié... C'est une procédure-bâillon qui ne dit pas son nom.»*

Le concept fait référence à la pratique judiciaire mise en œuvre par une entreprise ou une institution pour intimider, limiter la liberté d'expression, et dissuader des associations, des ONG, ou individus, de s'exprimer dans des débats publics.

Interrogée par le président du tribunal, Cécile Vaissié dit *«avoir toujours eu conscience des problèmes qu'encourent ceux qui s'intéressent à ces questions. On fait tout de suite l'objet d'attaques, une déferlante de trolls.»* Selon la chercheuse, *«la Russie mobilise beaucoup d'énergie pour cultiver ses idiots utiles – qui n'ont pas toujours conscience de l'être –, ses relais d'opinion, pour répandre ses narratifs.»*

L'ex-conseiller de Mélenchon à la barre

A l'audience, le principal grief imputé à Cécile Vaissié est d'avoir cité les plaignants dans *Les réseaux du Kremlin en France*, induisant qu'ils œuvraient donc pour le compte d'une puissance étrangère. Djordje Kuzmanovic, l'ex-conseiller de Mélenchon, a martelé qu'il n'était *«l'idiot utile de personne»*, dénonçant une atteinte à son honneur d'officier de réserve qui a toujours servi son pays, la France. Son épouse, Vera Nikolski, a exposé de manière cinglante en quoi les propos de la chercheuse lui sont préjudiciables : *«Je suis une fonctionnaire de l'Assemblée nationale. Figurer dans une liste de réseau du Kremlin me porte un préjudice fort. Nous sommes soumis à une exigence de neutralité stricte. Figurer dans un livre qui s'appelle Les réseaux du Kremlin en France sous-entend que j'en fais partie, cela pose un problème de déontologie parlementaire. Ça peut potentiellement poser un risque grave pour ma carrière.»*

L'enseignant Gueorgui Chepelev, président, lui, du Forum des Russes en France, association liée à l'ambassade de Russie, dit : *«Je ne me considère pas comme faisant partie des réseaux de Poutine en France. Je ne partage pas la vision du monde du Kremlin. Je ne suis pas un agent d'un autre pays. Je ne suis pas le personnage moralement douteux décrit dans ce livre.»* Immanquablement, la défense rétorque que le titre de l'ouvrage n'était pas poursuivi, pas plus que la quatrième de couverture.

Les débats glissent vers la méthodologie de Cécile Vaissié. *« Il n'y a pas eu d'enquête, qui suppose un minimum de recherches, de contradiction. Les faits mentionnés ne sont pas vérifiés. Elle s'appuie sur des blogs obscurs qui n'existent plus »,*



s'acharne Me Assous, en relevant que contrairement à ses ouvrages précédents, Les réseaux du Kremlin en France ont été publiés dans une « petite maison confidentielle [...] car, vous l'avez dit, vous avez préféré une petite maison d'édition parce que le comité de lecture en est moins stricte. Si vous avez préféré Les Petits Matins, alors que vous avez déjà publié dans des maisons sérieuses, c'est que vous comptiez justement sur l'absence de relecture ! ».

Si Cécile Vaissié n'a pas cherché à recueillir la parole des personnes dont elle a

L'avocat Jérémie Assous a fait ses premières armes à l'école du célèbre Paul Vergès.

analysé l'activité, c'est précisément par choix, s'est-elle défendue, rappelant sa qualité de chercheuse et non de journaliste. *« Je savais d'avance ce que les intéressés allaient me dire, et que cela n'allait pas faire avancer mon travail. J'ai travaillé sur les écrits »,* explique-t-elle, convaincue que le fait de les contacter *« aurait pu entraver sa démarche ».*

« C'est un procès politique »

Jeudi et vendredi derniers, signe de l'incandescence des débats, les audiences ont veillé jusque tard dans la nuit. La salle était remplie de sympathisants des deux camps, installés de part et d'autre de l'allée centrale, les *usual suspects* des happenings liés à la Russie. Derrière Cécile Vaissié, des militants anti-Poutine de l'association Russie-Liberté. Dans le dos des plaignants, l'ancien journaliste Dmitri de Koshko, cité lui aussi dans l'ouvrage, qui se fait volontiers le porte-parole de la position officielle russe sur les plateaux et ondes françaises. Comme si, au-delà d'un classique procès en diffamation, se jouait un bras de fer entre deux univers, deux manières d'appréhender la Russie de Vladimir Poutine, deux camps idéologiques profondément clivés, surtout depuis l'annexion de la Crimée et le début de la guerre en Ukraine, devenus aujourd'hui absolument irréconciliables.

La confrontation qui, jusqu'à présent, se jouait sur les réseaux sociaux, par articles et blogs interposés, dans les couloirs des facs ou à l'occasion de manifestations internes à la communauté des Russes et russisants, s'est subitement déplacée dans un tribunal français, étonné par un duel aussi violent.

Au moment de requérir, la procureure n'a pas manqué de souligner la part hautement idéologique de la joute : *« C'est un procès politique. Un adversaire fait un procès à son adversaire politique pour des raisons idéologiques. Cette évidence résulte de la lecture du livre de Mme Vaissié, mais également de celle des écritures de la partie civile, et elle s'est confirmée tant par la nature des questions qui étaient posées que par les réponses apportées, à la fois par les prévenues, les partis civils et les témoins. C'était un débat, un combat, entre deux formes de réseaux, deux formes de complots, deux formes d'idéologie. »*

Concédant volontiers que le propos de Cécile Vaissié était parfois *« vague », « imprécis », « partial »,* le ministère a pourtant requis la relaxe. Le délibéré a été fixé au 31 mai.

Veronika Dorman (Libération)

« Les réseaux du Kremlin en France » par Cécile Vaissié, éditions Les Petits matins, 19 € ; à lire de l'auteur également « La fabrique de l'Homme nouveau après Staline », Presses Universitaires de Rennes, 20 €

*

En 1949... « l'Armée Rouge campait à une étape du Tour de France »

« J'ai choisi la Liberté » de Kravchenko, procès du siècle

Voici 70 ans, le procès Kravchenko enflammait la France, divisant la classe politique, les militants et la presse en deux clans ennemis irréductibles. En 1947, le livre du dissident soviétique était paru en France sous le titre "J'ai choisi la liberté". Il s'agissait d'un véritable réquisitoire contre le régime stalinien, révélant au grand jour l'existence de camps de concentration et de la mort, plus tard connus sous le nom de goulag, en URSS.

"Les lettres françaises" liées au parti communiste français, dénoncèrent par la voix d'un auteur usant d'un pseudonyme que le livre était un coup monté des services secrets américains et que Kravchenko ne l'avait pas écrit. Le procès en diffamation qui commença alors fut en réalité le procès du stalinisme - peut-être l'un des premiers - et le plus extraordinaire et qu'il fut gagné par Kravchenko. Un procès exemplaire pour un moment important dans la vie intellectuelle française, à une époque où le Parti communiste était devenu le premier parti de France, avec 30 % des suffrages, étendant son emprise sur de nombreux artistes, enseignants, apparaissant comme une menace pour la République et la démocratie, alors que, comme le soulignait De Gaulle, « l'Armée Rouge campait à une étape du Tour de France de Strasbourg ».

Témoin des grandes famines et des exécutions massives

Victor Kravtchenko est né dans une famille de révolutionnaires ; son père a participé à la révolution de 1905 et a fait plusieurs années de prison. À 17 ans, Viktor devient membre des Komsomol. Il obtient son diplôme d'ingénieur et travaille dans la région du Donbass. En 1928, il fait son service militaire dans l'Armée rouge, où il combat les basmatchis. Il devient membre du Parti communiste pansoviétique (bolchevik) en 1929. Kravtchenko est témoin et acteur involontaire de la famine dans la paysannerie ukrainienne (Holodomor) résultant de la collectivisation forcée en Union soviétique. Cette famine programmée ainsi que les exécutions massives sous la dictature de Joseph Staline lui inspirent des doutes croissants sur la valeur du système soviétique.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Victor Kravtchenko devient commissaire politique avec le grade de capitaine dans l'Armée rouge, puis reçoit des responsabilités dans l'industrie de guerre. Il est ensuite transféré à la Chambre de commerce soviétique à Washington DC, chargée des achats de matériels de guerre que l'URSS n'arrive pas à produire elle-même. Il y constate que la surveillance policière au sein de la délégation soviétique aux USA est aussi dure qu'en URSS.

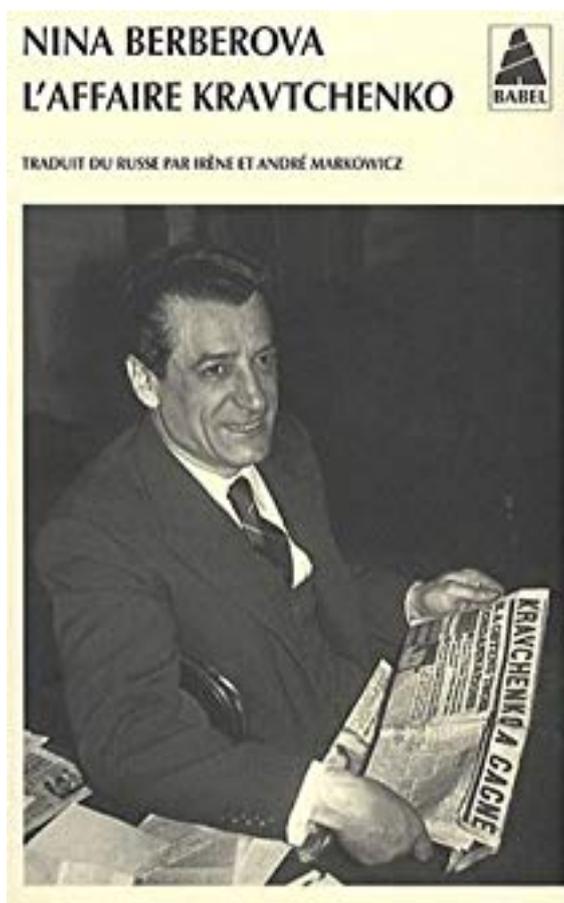
En 1944, Kravtchenko fait défection et demande l'asile politique aux autorités américaines. En avril 1944, dans une interview au *New York Times*, il dénonce le « régime d'arbitraire et de violence » du gouvernement des Soviétiques. La propagande nazie ne manquera pas d'utiliser ces déclarations pour tenter de diviser les Alliés. Les Soviétiques réclament son extradition pour trahison, mais il obtient l'asile politique et vit sous un pseudonyme pour échapper aux équipes de tueurs du SMERSH, qui avaient liquidé un grand nombre de transfuges soviétiques. Il se marie à Cynthia Kusher et a deux garçons, Andrew et Anthony, qui ne furent pas informés du passé de leur père.

L'ancien bolchevick se ruine au profit des paysans pauvres boliviens

Kravtchenko est devenu célèbre grâce à son livre autobiographique *I Chose Freedom*, publié en 1946, dans lequel il fait des révélations sur la collectivisation de l'agriculture, les camps de prisonniers soviétiques du Goulag et leur exploitation. Le livre est publié dans un contexte tendu entre les pays du bloc communiste et les pays occidentaux. Sa publication est dénoncée par l'Union soviétique et les partis communistes qui lui sont liés. Le livre de Kravchenko connaît un énorme succès international.

Publié en France en 1947, le livre reçoit le Prix Sainte-Beuve au mois de juin, mais devient rapidement la cible de la presse communiste et apparentée.

Après la publication d'une suite à ses Mémoires intitulée *J'ai choisi la justice*, il se lance dans une croisade pour un nouveau mode de production et part en Bolivie investir sa fortune dans l'organisation de collectivités de paysans pauvres. Ruiné par l'expérience, il retourne à New York et se retire de la vie publique.



Kravtchenko (*Photo ci-dessus*) est devenu célèbre grâce à son livre autobiographique *I Chose Freedom*, publié en 1946, dans lequel il fait des révélations sur la collectivisation de l'agriculture, les camps de prisonniers soviétiques du Goulag et leur exploitation. Le livre est publié dans un contexte tendu entre les pays du bloc communiste et les pays occidentaux. Sa publication est dénoncée par l'Union soviétique et les partis communistes qui lui sont liés. Le livre de Kravchenko connaît un énorme succès international. Publié en France en 1947, le livre reçoit le Prix Sainte-Beuve au mois de juin, mais devient rapidement la cible de la presse communiste et apparentée.

Après la publication d'une suite à ses Mémoires intitulée *J'ai choisi la justice*, il se lance dans une croisade pour un nouveau mode de production et part en Bolivie investir sa fortune dans l'organisation de collectivités de paysans pauvres. Ruiné par l'expérience, il retourne à New York et se retire de la vie publique.

En 1947, la publication de son livre en France sous le titre *J'ai choisi la liberté : La vie publique et privée d'un haut fonctionnaire soviétique* donne lieu à une polémique retentissante et à de nombreuses attaques des milieux communistes contre Kravtchenko, dont le texte a été réécrit par Eugene Lyons, ancien communiste, journaliste du *New York Post*. Le 13 novembre 1947, dans un article signé Sim Thomas, rédigé par le journaliste André Ullmann, l'hebdomadaire *Les Lettres françaises*, journal proche du Parti communiste français, l'accuse d'être un désinformateur et un agent des États-Unis. Kravtchenko porte plainte contre *Les Lettres françaises* pour diffamation, et notamment contre Claude Morgan, directeur et André Wurmser, rédacteur. « La grande « machine » anticommuniste mise sur pied en France par le département d'État et la CIA fut, en 1949, l'affaire Kravtchenko », indique l'historien Irwin M. Wall, qui souligne par ailleurs : « Kravtchenko n'agissait pas seul. Les plus hauts responsables du département d'État et de la CIA s'occupèrent du procès [...]. Dean Acheson suivait

l'affaire personnellement : ainsi c'est lui qui, par télégramme, demanda à l'ambassadeur américain à Paris de prévenir M^e Izard que les témoins venus d'Allemagne étaient à sa disposition. Cela ne remet évidemment pas en cause la réalité des camps d'internement soviétiques.

La veuve du leader communiste allemand livrée par Staline à Hitler

Le procès, qualifié de « procès du siècle », débute le 24 janvier 1949 devant le tribunal correctionnel de la Seine et dure deux mois. Une centaine de témoins y participent. L'Union soviétique envoie, afin qu'ils le désavouent, d'anciens collègues de Kravtchenko et son ex-épouse. Ils sont soumis aux questions embarrassantes de Georges Izard. Les avocats de Kravtchenko font venir à la barre des survivants de camps de concentration soviétiques. Parmi eux, Margarete Buber-Neumann (*Photo ci-dessous*), la veuve du leader communiste allemand Heinz Neumann - victime de la Grande terreur et fusillé en 1937-, elle-même déportée dans un camp du Goulag. Après la signature du Pacte germano-soviétique, elle est livrée par Staline à l'Allemagne nazie et envoyée dans le camp de concentration de Ravensbrück.



Le 4 avril 1949, le procès est remporté par Kravtchenko. Le tribunal lui accorde un dédommagement de 150 000 francs, somme symbolique en comparaison des 11 millions demandés en réparation de la diffamation, et condamne Claude Morgan et André Wurmser à 5000 francs d'amende chacun.

En appel (novembre-décembre 1949), bien que la condamnation soit maintenue, les avocats de Wurmser et Morgan réussirent à réduire les dédommagements à 1 franc symbolique par procédure, soit 3 francs.

Les intellectuels de la gauche non communiste brillent par leur absence durant le procès.

Retrouvé « suicidé » d'une balle dans la tête

Les témoins de Kravtchenko sont essentiellement des *personnes déplacées* et certains avaient subi des internements dans des camps de travail. Parmi leurs témoignages, celui de Margarete Buber-Neumann eut donc un grand retentissement. Il faut noter également celui d'André Moynet.

Les défenseurs du journal firent appel à de nombreux témoins de moralité : Louis Martin-Chauffier, Fernand Grenier, Pierre Courtade, Vercors, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Ernest Petit, Vladimir Pozner, Jean Bruhat, Roger Garaudy, Frédéric Joliot-Curie.

La mort de Kravtchenko, d'une balle dans la tête dans son appartement, en 1966, fut considérée à l'époque comme un suicide, mais son fils Andrew est persuadé qu'il fut assassiné par le KGB.

J'ai choisi la liberté ! La vie publique et privée d'un haut fonctionnaire soviétique, par V.-A. Kravchenko traduit de l'américain par Jean de Kerdélan, Paris, Éditions Self, 1947 (notice BnF n° FRBNF32324695) ; réédition : Paris, Éditions Olivier Orban, 1980 (ISBN 2-85565-129-8).

A lire également, l'extraordinaire témoignage de Jacques Rossi -*Jacques le Français - Pour mémoire du goulag* (Jacques Rossi avec Michèle Sarde, Le Cherche midi, 2002). Jacques Rossi, qui a passé 28 ans au goulag soviétique, peut être considéré comme l'égal de Soljenitsyne par ses révélations bouleversantes.

*

Un chef de la police convoque un subalterne après s'être rendu compte qu'il n'est pas payé depuis quatre mois :

-Mais pourquoi tu ne m'as rien dit la dernière fois ?

-Chef, vous m'avez remis mon révolver de service. J'ai pensé que c'était pour que je règle le cas tout seul...

*



En Roumanie, non seulement on a du pétrole (un peu), on a aussi des idées. Il vaut mieux prévoir de passer à la caisse, si on veut être hospitalisé.